

# État des lieux

Entrée, réalisé le 01/06/2020

Sortie, réalisé le \_\_/\_\_/\_\_

L'état des lieux doit être établi de façon collaborative entre les deux parties le 15 jours ouvrables de la date de l'entrée en jouissance du logement et doit être établi en présence de l'agent immobilier. L'état des lieux prévu à l'article 1717 du Code de Commerce du 8 Juillet 1989 doit porter sur l'état des lieux et les équipements d'origine mentionnés au contrat de bail et dont le locataire a la jouissance exclusive.

## Les locaux

Type :  Appartement  Maison  Autre \_\_\_\_\_

Surface : 16 m<sup>2</sup> Nombre de pièces principales : 1

Adresse précise : 78-80 Av. du Docteur Arnold Nitter.  
75012 Paris.

## Le bailleur (ou son mandataire)

Nom et prénom / dénomination :

FAMILI MOYDEH

Adresse (ou siège social) :

1045 des des Carreaux  
65230 Guignen.

## Le(s) locataire(s)

Nom et prénom :

MICHEL GERVAS DE LAFOND.




Adresse :

54 rue du Docteur Thorel,  
92330 Sceaux.


## Relevé des compteurs

### Démarches locataire :

Ouvrir / transférer le compteur : 09 72 13 20 80 (non surtaxé) – du Lundi au Vendredi 9h – 21h / le Samedi 9h30 – 17h30

 **Électricité** N° compteur : BA782901  : 18562  : \_\_\_\_\_  
Relevé heures pleines Relevé heures creuses

 **Gaz naturel** N° compteur : \_\_\_\_\_ Relevé : \_\_\_\_\_

 **Eau** Eau chaude : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup> Eau froide : 15 5732 m<sup>3</sup>

Nom ancien occupant : ANIKEN BONNELYE

## Équipements énergétiques

Chauffage :  électrique  gaz  autre \_\_\_\_\_  collectif

Eau chaude :  électrique  gaz  autre \_\_\_\_\_  collectif

## Équipements de chauffage

Chaudière / état : \_\_\_\_\_ dernier entretien : \_\_\_\_\_

Nombre de radiateurs à eau : \_\_\_\_\_  Nombre de radiateurs électriques : 4

Ballon d'eau chaude / état : Fondamental.

# Clés

Type de clé	Nombre	Commentaires
Badges / entrée / porte	2	

## Parties privatives attachées au logement

Parties privatives	État		N°	Commentaires
	(Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)	Entrée / Sortie		
Cave			1	Non vu au moment de l'état des lieux.
Parking / Box / Garage				
Jardin				
Balcon / Terrasse				

## Autres équipements et aménagements

Equipements	État		Commentaires
	(Très bon, Bon, Moyen, Mauvais)	Entrée / Sortie	
Sonnette / Interphone	Moyen		
Boite aux lettres	Bon.		
Portail			
Chenaux / Gouttières			
Déecteur de fumée			Rayon de la sécurité en mode 1. Facture à présenter au bailleur.

**Internet** Test éligibilité fibre optique et ouverture ligne : **09 72 14 26 00** (non surtaxé)

Commentaires :

## Salon / Pièce à vivre

Éléments	État		Commentaires
	(Très bon, Bon, Moyen, Mauvais) Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries	Bon état		3 points blindés.
Fenêtres, volets	Bon état		Volet forcé ouvert (enrouler carré).
Plafond, murs	Bon état		Traces sans fenêtre et côté gauche entrée x2.
Sol, plinthes	Bon état		Traces d'usage.
Rangements, plan de travail	Bon état		
Prises, interrupteurs, éclairages	Bon état		
Chauffage, tuyauterie	Bon état		
Éviers, robinetterie	Bon état		Rebriqué neuf
Plaque de cuisson	Bon état		x2.
Hotte aspirante	Bon état		
Four	Bon état		
Réfrigérateur	État Moyen		Pati freezer KO

## Salle de bain

Éléments	État		Commentaires
	(Très bon, Bon, Moyen, Mauvais) Entrée	Sortie	
Portes, menuiseries	Bon état		
Fenêtres, volets	Bon état		
Plafond	Bon état		quelques cloques.
Sol, plinthes	Bon état		
Murs, rangements	Bon état		quelques cloques.
Prises, interrupteurs, éclairages	Bon état		
Baignoire, douche	Bon état		
Éviers, robinetterie	Bon état		
Toilettes, WC	Bon état		
Chauffage, tuyauterie	Bon état		

## Signatures

Le locataire peut demander au bailleur ou à son représentant de compléter l'état des lieux d'entrée :

- dans les 10 jours suivant sa date de réalisation pour tout élément concernant le logement,
- le premier mois de la période de chauffe concernant l'état des éléments de chauffage.

### Entretien courant et menues réparations

Le locataire doit veiller à maintenir en l'état le logement qu'il occupe.

À ce titre, il doit assurer l'entretien normal du logement et de ses éléments d'équipement, ainsi que les menues réparations nécessaires à moins qu'il ne prouve qu'elles sont dues à la vétusté, à une malfaçon ou à la force majeure. À défaut, le bailleur peut retenir sur le dépôt de garantie les sommes correspondant aux réparations locatives qui n'ont pas été effectuées par le locataire, justificatifs à l'appui.

### Le bailleur (ou son mandataire)

Signature précédée de « certifié exact »

Entrée, le 04/06/2020 Sortie, le \_\_\_\_\_

Dona PATRIARCA  
Mojdeh FAMILI  
Dresda

### Le(s) locataire(s)

Signature précédée de votre nom, prénom et « certifié exact »

(Si le locataire représente d'autres locataires inscrire: « Je me porte fort pour tous les autres titulaires du bail »)

Entrée, le 06/01/2020 Sortie, le \_\_\_\_\_

Luc de LaFond  
Certifié exact



## État des lieux de sortie (annexe)

L'état des lieux de sortie est réalisé sur la base des éléments recueillis lors de l'état des lieux d'entrée réalisé le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ (annexé au présent document). Seuls les éléments pour lequel l'état de sortie est non conforme à l'état d'entrée sont reportés dans le présent document.


Date de sortie du locataire : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Éléments et pièces concernées	Commentaires / montant estimé / devis de remise en état

### Relevé des compteurs (au jour de l'état des lieux de sortie)

 **Électricité** N° compteur : \_\_\_\_\_ HP : \_\_\_\_\_ HC : \_\_\_\_\_

 **Gaz naturel** N° compteur : \_\_\_\_\_ Relevé : \_\_\_\_\_

 **Eau** Eau chaude : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup> Eau froide : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>

Commentaires :

### Nouvelle adresse du (des) locataire(s) (Obligatoire)

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Le bailleur (ou son mandataire)**      **Le(s) locataire(s)**  
Signature précédée de « certifié exact »